

COMPOSANTE	INFORMATIQUE	26-27
MENTION	METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE	
Session M1	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français Certains enseignements peuvent être dispensés en langue anglaise.		
REDOUBLEMENT		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
UE de communication professionnelle		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Sessions initiale d'examen		
Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle. (sauf exception dans MCC)		
Seconde session		
Concerne les UE dont note de session initiale < 10/20 dans Bloc de compétences non acquis Exclus de la seconde session : UE Communication Professionnelle Les notes et résultats obtenus en seconde session viennent remplacer ceux obtenus en session initiale. Les notes et résultats des UE validés en session initiale et des UE évalués exclusivement en session initiale sont conservés. Epreuve orale : en fonction de l'effectif attendu à l'épreuve de seconde session, l'épreuve orale pourra être transformée par une épreuve écrite (voir détail de la convocation).		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Validation		
Diplôme (maîtrise) : acquis avec les crédits ECTS si validation de la totalité des blocs de compétences. La moyenne attribuée au diplôme est la moyenne pondérée des notes obtenues aux blocs de compétences. Bloc de compétences : acquis avec les crédits ECTS si 10/20 de moyenne calculée sur la base des notes et coefficients de chaque UE du bloc de compétences <u>ou</u> d'un résultat Acquis à chacune des UE qui seraient évaluées sans note. Certains blocs de compétences sont composés différemment selon la spécialisation choisie par l'étudiant (spécialité Développement ou spécialité Données). Un étudiant devra suivre la même spécialité dans chacun des ces blocs. UE : acquise avec les crédits ECTS si 10/20 <u>ou</u> résultat Acquis sans note <u>ou</u> compensation au sein d'un bloc de compétences acquis.		
Capitalisation/conservation		
Les UE et Blocs de compétences acquis sont conservables et capitalisables.		
Compensation		
Seules les UE au sein d'un bloc de compétences acquis sont compensables entre elles.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE								26-27		1ère session	2nd session		Observation
Parcours-type		Formation initiale								Contrôle Continu	Contrôle Terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation mini.	Nature	Durée			
		DÉVELOPPER DES PROJETS D'INNOVATION			2	2	Oui	Non							
UE	S2	Recherche et développement		15	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
Bloc	ANNUEL	CONDUIRE DES PROJETS D'INGÉNIERIE NUMÉRIQUE			6	6	Oui	Non							
UE	ANNUEL	Gestion de projet	15	18	6	6	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
		Tutorat gestion de projet (x6 semaines)													
Bloc	ANNUEL	COMMUNIQUER POUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES			8	8	Oui	Non							
UE	ANNUEL	Anglais		30	4	4	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
UE	S1	Communication professionnelle		18	4	4	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				évalué en session initiale. UE acquise ou non acquise, sans notation.		
Bloc	S2	EVALUER OU OPTIMISER UN PROCESSUS / PRODUIT / SERVICE EN UTILISANT DES MODÈLES MATHÉMATIQUES			5	5	Oui	Non							
UE	S2	Intelligence artificielle symbolique	6	12	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
UE	S2	Machine learning	6	18	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
		ANALYSER UNE ORGANISATION EN VUE D'ADAPTER ET GERER SON SI			12	12	Oui	Non							
UE	ANNUEL	Droit du numérique	12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
UE	ANNUEL	Modelisation du SI	12	24	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
UE	ANNUEL	Modélisation des données et des processus	12	24	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
Bloc	ANNUEL	CONCEVOIR, DÉVELOPPER ET TESTER DES APPLICATIONS			12	12	Oui	Non							
Bloc	ANNUEL	spécialité Développement :													
UE	S2	Agilité pour le recueil des besoins		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
UE	S1	Conception et programmation orientée objet	15	33	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
UE	S2	Programmation Web dynamique*	12	24	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
Bloc	S1	spécialité Données :													
UE	S2	Agilité pour le recueil des besoins		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
UE	S1	Conception et programmation orientée objet	15	33	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
UE	S2	Intégration de données et ETL *	12	24	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
		METTRE EN OEUVRE LES USAGES AVANCÉS ET SPÉCIALISÉS DES OUTILS NUMÉRIQUES			15	15	Oui	Non							
Bloc	ANNUEL	spécialité Développement :													
UE	S1	Bases de données relationnelles avancées	12	24	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
UE	ANNUEL	Bases de données décisionnelles	12	24	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
UE	S2	Industrialisation du développement*	12	24	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
Bloc	ANNUEL	spécialité Données :													
UE	S1	Bases de données relationnelles avancées	12	24	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
UE	ANNUEL	Bases de données décisionnelles	12	24	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
UE	S2	Analyse et visualisation de données*	12	24	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn			
UE	S1	HORS BLOC DE COMPETENCES													
UE	S1	Mise à niveau en programmation		15									non évalué		
	S1	Mise à niveau en Bases de données		15									non évalué		
	ANNUEL	Projets Data / Projets Développement											note intégrée aux UE concernées par les projets		
		encadrement de projets (x6 semaines)													
	ANNUEL	Bonifications (4x1%) : voir liste													
		TOTAL ANNEE	126	333	60										
			126	333	60										

* UE associée à la spécialité